

**Environnement.** Un collectif vient de se créer dans le quartier du Cyprié.

# Ils sont contre l'implantation d'une antenne de téléphonie

**I**ndignation, colère gagne l'ensemble des propriétaires, locataires de la toute nouvelle ZAC du Cyprié (1200 logements fin 2011) avec l'annonce d'un projet d'implantation par Bouygues Télécom d'un pylône arbre de téléphonie mobile de 32 mètres, sur un terrain privé de 427 m<sup>2</sup>, en bordure de cette ZAC, avenue Henri-Dunant, au lieu-dit Trompette. Ce projet a conduit à la création d'un collectif de défense qui fait boule de neige au travers d'une pétition qui circule, pas seulement au Cyprié mais aussi aux quartiers de la Clairière, Route de Mons, Aus-sire et Lacoste.

Indignation de la part de ces résidents qui viennent d'apprendre par un courrier d'information (22 février) que la municipalité a donné son aval le 19 février à la réalisation de ce projet.

Alors que quelques jours avant, lors d'une réunion organisée par l'association APVCEB (voir notre article du 16 février dernier) sur les antennes mobiles de téléphonie, les conseillers municipaux, Christine Barbier, adjointe au maire chargée du développement durable et de l'Agenda 21, Yannick Bourles, chargé des associations et Thérèse Pichon, adjointe chargée de



**Cyprié: des pancartes comme celle-ci envahissent la plupart des habitations.** Photo DDM, C. B.

l'aménagement urbain, habitat et développement, s'était engagés à être vigilants sur ce sujet.

## COLLECTIF APOLITIQUE

Colère au travers du préjudice financier qu'induirait une telle implantation pour certains ayant investi toutes leurs économies dans un appartement ou villa, en refusant qu'une transaction entre un particulier (dont le maire ne peut s'oppos-

er que devant la justice, puisque le projet est situé sur un terrain privé) et une grande entreprise commerciale» ne porte atteinte à leurs droits fondamentaux, au premier rang desquels la santé». Le collectif exige en outre que le principe de précaution soit appliqué «sur un domaine où aucun des seuils d'exposition mis en avant ne fait consensus auprès des experts». En outre, il faut savoir que le py-

lône en question sera le plus important en hauteur et volume sur la commune.

En cours de constitution, ce collectif se veut d'une part strictement apolitique. D'autre part il entend porter le combat sur la place publique, médiatiques, juridiques... pour obtenir la protection des familles par les autorités et l'abandon de ce projet.

*Christian Buttigieg*